Notice d’emploi

Duomax Condens,
Heliotwin Condens

F30 90
F34 90
F34 150C
F24 150

FR

Sommaire

1 Sécurité 3
1.1 Mises en garde relatives aux opérations 3
1.2 Utilisation conforme 3
1.3 Consignes générales de sécurité 4
2 Remarques relatives à la documentation 7
2.1 Respect des documents complémentaires applicables 7
2.2 Conservation des documents 7
2.3 Validité de la notice 7
3 Description du produit 7
3.1 Structure du produit 7
3.2 Vue d'ensemble des éléments de commande 7
3.3 Système d'information et d'analyse numérique (DIA) 8
3.4 Numéro de série 8
3.5 Marquage CE 8
3.6 NF 8
4 Fonctionnement 8
4.1 Mise en marche du produit 8
4.2 Protection de type armoire 9
4.3 Mise en fonctionnement du produit 9
4.4 Réglage de la température de départ du chauffage 10
4.5 Production d'eau chaude sanitaire 10
4.6 Sélection du mode de fonctionnement 10
4.7 Mise hors service provisoire du produit 11
4.8 Protection de l'installation de chauffage contre le gel 11
5 Dépannage 11
5.1 Visualisation des messages d'erreur 11
5.2 Identification et résolution des défauts 12
6 Entretien et maintenance 12
6.1 Maintenance 12
6.2 Entretien du produit 12
6.3 Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation 12
7 Mise hors service 12
7.1 Mise hors service définitive 12
8 Recyclage et mise au rebut 12
9 Garantie et service après-vente 13
9.1 Garantie 13
9.2 Service après-vente 13
Annexe 14
A Identification et élimination des dérangements 14
Index 16

1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles de mise en garde et mots-indicateurs

Danger !
Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves

Danger !
Danger de mort par électrocution

Avertissement !
Risque de blessures légères

Attention !
Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Ce produit est un générateur de chaleur spécialement conçu pour les installations de chauffage fonctionnant en circuit fermé et la production d'eau chaude sanitaire.

L'utilisation conforme du produit suppose :

– le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation
– le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Ce produit peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser le produit en toute sécurité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec ce produit. Le nettoyage et l'entretien courant du produit ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

1.3 Consignes générales de sécurité

1.3.1 Installation seulement pour l'installateur agrée

Seul un installateur spécialisé est habilité à procéder à l'installation, l'inspection, la maintenance et la réparation de l'appareil ou au réglage du gaz.

1.3.2 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- ▸ Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.
- ▸ N'exécutez que les tâches pour lesquelles la présente notice d'utilisation fournit des instructions.

1.3.3 Danger de mort en cas de fuite de gaz

En cas d'odeur de gaz dans les bâtiments :

- ▸ Évitez les pièces où règne une odeur de gaz.
- ▸ Si possible, ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- ▸ Évitez les flammes nues (par ex. briquet ou allumettes).
- ▸ Ne fumez pas.
- ▸ N'utilisez surtout pas d'interrupteur électrique, fiche de secteur, sonnette, téléphone ou autre interphone dans le bâtiment.
- ▸ Fermez le dispositif d'arrêt du compteur à gaz ou le dispositif de coupure principal.
- ▸ Si possible, fermez le robinet d'arrêt du gaz du produit.
- ▸ Prévenez les habitants en les appelant ou en frappant à leur porte.
- ▸ Quittez immédiatement le bâtiment et veillez à ce que personne n'y pénètre.
- ▸ Prévenez la police et les pompiers dès que vous avez quitté le bâtiment.

- Prévenez le service d'urgence du fournisseur de gaz avec un téléphone situé hors du bâtiment.

1.3.4 Danger de mort en cas d'obturation ou de fuite de la conduite des gaz de combustion

En cas d'odeur de gaz de combustion dans les bâtiments :

- Ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- Éteignez le produit.
- Contactez un installateur spécialisé

1.3.5 Danger de mort dû aux substances explosives et inflammables

- N'utilisez pas le produit dans des pièces où vous entreposez des substances explosives ou inflammables (par ex. essence, papier, peinture).

1.3.6 Danger de mort en cas de modifications apportées au produit ou dans l'environnement du produit

- Ne retirez, ne shuntez et ne bloquez en aucun cas les dispositifs de sécurité.
- Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.
- Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés du produit.
- N'effectuez aucune modification :
  - au niveau du produit
  - au niveau des conduites d'arrivée de gaz, d'air, d'eau et des câbles électriques
  - au niveau de l'installation d'évacuation des gaz de combustion
  - au niveau du système d'évacuation des condensats
  - au niveau de la soupape de sécurité
  - au niveau des conduites d'évacuation
  - au niveau des éléments de construction ayant une incidence sur la sécurité de fonctionnement du produit

1.3.7 Risque d'intoxication en cas d'apport insuffisant en air de combustion

Conditions: Fonctionnement sur air ambiant

- Faites en sorte que l'alimentation en air de combustion soit suffisante.

1.3.8 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme

- ▸ Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation de votre produit.
- ▸ Contactez immédiatement un installateur spécialisé afin qu'il procède au dépannage.
- ▸ Conformez-vous aux intervalles de maintenance prescrits.

1.3.9 Risques de corrosion en cas d'air de combustion ou d'air ambiant inadapté

Les aérosols, les solvants, les détergents chlorés, les peintures, les colles, les produits ammoniaqués, les poussières et autres risquent de provoquer un phénomène de corrosion au niveau du produit et du conduit du système ventouse.

- ▸ Faites en sorte que l'air de combustion soit exempt de fluor, de chlore, de soufre, de poussières etc.
- ▸ Veillez à ce qu'il n'y ait pas de substances chimiques entreposées dans la pièce d'installation.

1.3.10 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel

- ▸ Assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service dans tous les cas lorsqu'il gèle, mais aussi que toutes les pièces sont suffisamment chauffées.
- ▸ Si vous ne pouvez pas faire en sorte que l'installation de chauffage reste en service, faites-la vidanger par un installateur spécialisé.

2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

► Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

► Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

Produit - référence d'article

Duomax Condens F34 90 /1 (Es/H-ES/FR)	0010014602
Duomax Condens F30 90 /1 (Es/H-FR/PT)	0010014601
Duomax Condens F34 150C /1 (Es-FR)	0010014603
Heliotwin Condens F24 150 /1 (Es-FR)	0010014604

3 Description du produit

3.1 Structure du produit

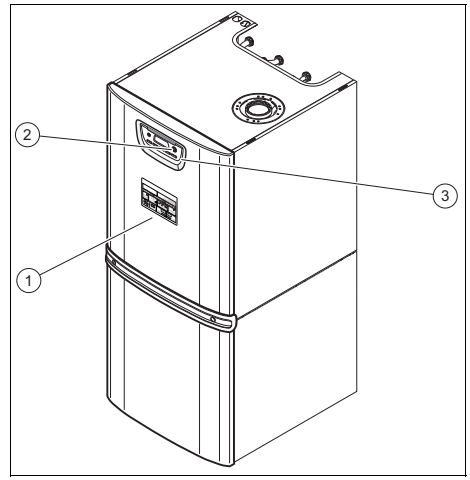

1 Magnet
2 Touche marche/arrêt.
3 Éléments de commande

3.2 Vue d'ensemble des éléments de commande

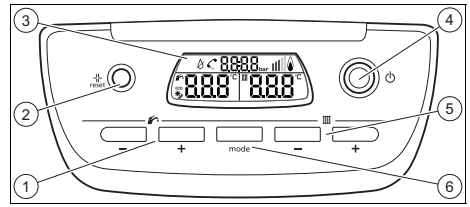

1 Touches de température d'eau chaude ⊖ (🚿) et ⊕ (🚿)
2 Touche de réinitialisation
3 Écran
4 Touche Marche/arrêt
5 Touches de température de départ de chauffage ⊖ (▥) et ⊕ (▥)
6 Touche de mode de fonctionnement mode

3.3 Système d'information et d'analyse numérique (DIA)

Cet appareil est équipé d'un système d'information et d'analyse numérique (système DIA). Ce système indique l'état de service de l'appareil et aide à remédier aux anomalies de fonctionnement.

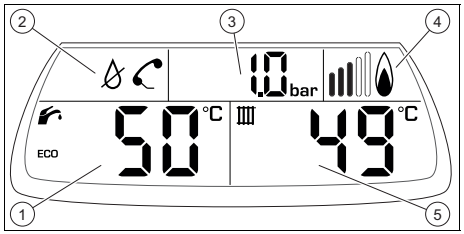

1 Température d'eau chaude
2 Symboles de défaut
3 Pression de l'installation/message d'erreur
4 Icône de fonctionnement du brûleur
5 Température de départ de chauffage

3.3.1 Symboles affichés

Symbole	Signification	Explication
	Fonctionnement du brûleur	Brûleur en marche
	Mode chauffage actif	
	Production d'eau chaude active	
	Défaut dans l'appareil	Message d'erreur F0xx
	Manque d'eau dans l'installation	
ECO	Température d'eau chaude 50 °C	Température de service normale pour l'eau chaude
	Pompe solaire active (disponible seulement sur les produits qui disposent de la fonction solaire intégrée)	Clignote lorsque la pompe solaire fonctionne.

3.4 Numéro de série

Le numéro de série figure sur le panneau latéral droit du produit.

3.5 Marquage CE

CE Le marquage CE atteste que les produits satisfont aux exigences de base des directives applicables conformément à la plaque signalétique.

3.6 NF

La certification NF CESI atteste de la conformité des chauffe-eau solaire individuel à la réglementation en vigueur, de leurs performances et du contrôle régulier de leur qualité. Retrouvez les produits certifiés NF CESI ainsi que les certificats sur le site internet : http://www.certita.fr/marque-certita/nf-chauffe-eau-solaires-individuels

4 Fonctionnement

4.1 Mise en marche du produit

► Ne procédez pas à la mise en fonctionnement du produit avant que l'habillage ne soit totalement fermé.

4.2 Protection de type armoire

La conception de la protection de type armoire de l'appareil est soumise à des prescriptions particulières.

Si vous souhaitez monter une protection de type armoire pour votre appareil, adressez-vous à une société d'installation agréée. Ne procédez en aucun cas vous-même à l'habillage de votre appareil.

4.3 Mise en fonctionnement du produit

4.3.1 Ouverture des dispositifs d'arrêt

1. L'installateur spécialisé qui a procédé à l'installation du produit peut vous montrer l'emplacement et le fonctionnement des dispositifs d'arrêt.
2. Ouvrez le robinet d'arrêt du gaz à fond.
3. Assurez-vous que les robinets de maintenance pour le départ et le retour de l'installation de chauffage sont bien ouverts le cas échéant.

4.3.2 Mise en marche du produit

► Appuyez sur la touche Marche/arrêt.
◁ L'écran s'allume une fois que le produit est sous tension. Le produit est opérationnel au bout de quelques secondes.

4.3.3 Contrôle de la pression de remplissage de l'installation de chauffage

Remarque
Pour que l'installation ne puisse pas fonctionner avec une quantité d'eau trop faible et par conséquent éviter les éventuels dommages que cela peut entraîner, l'appareil est équipé d'un capteur de pression et d'un indicateur numérique de la pression.

Demandez conseil à votre installateur spécialisé.

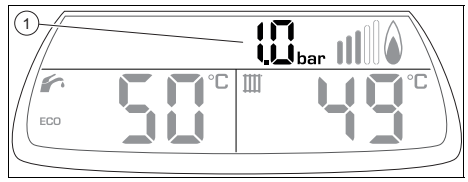

1 Pression de remplissage actuelle

1. Vérifiez une fois par mois que la pression d'eau du circuit de chauffage qui s'affiche à l'écran est bien comprise entre 0,1 et 0,15 MPa (1,0 et 1,5 bar).

Attention !
Risque de dommage si l'eau de chauffage est très calcaire, corrosive ou qu'elle contient des produits chimiques !

Une eau du robinet inadaptée risque d'endommager les joints et les membranes, de boucher les composants hydrauliques, aussi bien dans le produit que dans l'installation de chauffage, ou encore de provoquer des bruits.

► Vous devez systématiquement utiliser une eau de chauffage adaptée pour l'installation de chauffage.

2. Si la pression de remplissage est trop basse, ajoutez de l'eau.
3. En cas de chute de pression fréquente, essayez de déterminer l'origine des fuites d'eau de chauffage et d'y remédier. Contactez pour cela votre installateur spécialisé.

4.4 Réglage de la température de départ du chauffage

4.4.1 Réglage de la température de départ du chauffage (sans régulateur)

Remarque
Si le produit n'est pas raccordé à un régulateur externe, procédez comme suit pour régler la température de départ de chauffage.

Il est possible que l'installateur spécialisé ait plafonné la température maximale que vous pouvez régler.

► Modifiez la température de départ de chauffage avec ⊖ (🌡) ou ⊕ (🌡).

4.4.2 Réglage de la température de départ de chauffage (avec régulateur)

► Si l'appareil est équipé d'un régulateur barométrique à sonde extérieure ou d'un régulateur de température ambiante, réglez la température de départ de chauffage au maximum au niveau de l'appareil.
◁ La température de départ de chauffage effective est modulée automatiquement par le régulateur.

4.5 Production d'eau chaude sanitaire

Validité: chaudière chauffage seul, Ballon eau chaude sanitaire

Danger !
Danger de mort en présence de légionelles !

Les légionelles se développent à des températures inférieures à 60 °C.

► Renseignez-vous auprès de votre professionnel qualifié concernant les mesures qui ont été prises dans votre installation dans le cadre de la fonction antilégionelles.
► Ne réglez pas la température de l'eau en dessous de 60 °C sans avoir consulté le professionnel qualifié au préalable.

4.5.1 Réglage de la température d'eau chaude

► Modifiez la température de l'eau chaude avec ⊖ (🚿) ou ⊕ (🚿).

4.6 Sélection du mode de fonctionnement

Remarque
Chaque fois que le produit est mis sous tension/s'allume, il reprend le mode de fonctionnement activé précédemment.

► Appuyez sur mode autant de fois que nécessaire pour que l'écran affiche le mode de fonctionnement souhaité.

Symbole	Mode de fonctionnement
🌡 + 🚿	Chauffage + eau chaude sanitaire
🌡	Chauffage uniquement
🚿	Eau chaude sanitaire uniquement
–	Vacances/protection contre le gel

4.7 Mise hors service provisoire du produit

Attention !
Risques de dommages matériels sous l'effet du gel !
Les dispositifs de protection antigel et de surveillance ne fonctionnent que si l'appareil est raccordé au secteur, qu'il est bien allumé (touche Marche/arrêt) et que le robinet d'arrêt du gaz est ouvert.

► Une mise hors service provisoire de l'appareil ne peut être effectuée qu'en l'absence de risque de gel.

► Pour éteindre le produit, appuyez sur la touche Marche/arrêt.
◁ Lorsque le produit s'arrête, l'écran s'éteint.

En cas de mise hors service prolongée (par ex. vacances), vous devez également fermer le robinet d'arrêt du gaz.

4.8 Protection de l'installation de chauffage contre le gel

4.8.1 Fonction de protection antigel

Attention !
Risques de dommages matériels sous l'effet du gel !
La fonction de protection antigel ne peut pas garantir une circulation dans toute l'installation de chauffage. Certaines parties de l'installation de chauffage peuvent donc être exposées au gel et subir des dommages.

► En cas d'absence par temps froid, veillez à ce que l'installation de chauffage reste en service et que les pièces soient suffisamment chauffées.

Remarque
Pour que les dispositifs de protection antigel restent activés en présence d'un régulateur, il faut mettre en marche et arrêter l'appareil par le biais du régulateur.

Si la température de départ du chauffage descend en deçà de 5 °C alors que la touche Marche/arrêt est en position Marche, l'appareil se déclenche et chauffe l'eau qui circule, aussi bien au niveau du chauffage que de la production d'eau chaude (le cas échéant) jusqu'à ce qu'elle atteigne une température de 30 °C environ.

4.8.2 Vidange de l'installation de chauffage

En cas d'arrêt particulièrement prolongé, il est possible de protéger l'installation de chauffage et l'appareil du gel en les vidangeant intégralement.

► Pour cela, adressez-vous à un installateur spécialisé.

5 Dépannage

5.1 Visualisation des messages d'erreur

► Si le produit affiche un message d'erreur F0xx, adressez-vous à un installateur spécialisé.

5.2 Identification et résolution des défauts

► En cas de problème de fonctionnement du produit, vous pouvez contrôler vous-même certains points à l'aide du tableau en annexe.
Identification et élimination des dérangements
► Si le produit ne fonctionne pas correctement alors que vous avez contrôlé les points indiqués dans le tableau, contactez un installateur spécialisé pour remédier au problème.

6 Entretien et maintenance

6.1 Maintenance

Seules une inspection annuelle et une maintenance bisannuelle, réalisées par un installateur spécialisé, permettent de garantir la disponibilité et la sécurité, la fiabilité et la longévité du produit. Il peut être nécessaire d'anticiper l'intervention de maintenance, en fonction des constats de l'inspection.

6.2 Entretien du produit

► Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.
► N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

6.3 Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation

La conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation doivent toujours rester dégagés.

► Inspectez régulièrement la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation à la recherche d'éventuels défauts, et plus particulièrement de bouchons.
Il ne doit pas y avoir de corps étrangers visibles ou perceptibles au toucher dans la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation.
► Faites intervenir un installateur spécialisé si vous constatez des défauts.

7 Mise hors service

7.1 Mise hors service définitive

► Confiez la mise hors service définitive de l'appareil à un installateur spécialisé.

8 Recyclage et mise au rebut

► Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé le produit.

Si le produit porte ce symbole :

► Dans ce cas, ne jetez pas le produit avec les ordures ménagères.
► Éliminez le produit auprès d'un point de collecte d'équipements électriques et électroniques usagés.

Si le produit renferme des piles qui portent ce symbole, cela signifie que les piles peuvent contenir des substances nocives ou polluantes.

► Dans ce cas, déposez les piles dans un point de collecte de piles usagées.

9 Garantie et service après-vente

9.1 Garantie

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Saunier Duval recommande que leur installation, ainsi que leur mise en service et leur entretien le cas échéant, soient réalisés par des professionnels qualifiés, en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Saunier Duval.

Les produits Saunier Duval font l'objet d'une garantie constructeur minimum de 2 ans accordée par le constructeur. La durée et les conditions spécifiques de cette garantie sont définies dans la Carte de Garantie livrée avec le produit.

Cette « garantie constructeur » n'a pas pour effet d'exclure l'application des garanties légales prévues par ailleurs au bénéfice de l'acheteur du produit concerné, étant entendu que ces garanties ne pourront s'appliquer dans le cas où la défaillance du produit trouverait son origine dans des causes qui lui sont étrangères, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage, de mise en service, d'entretien ou de maintenance, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations émise par le fabricant (notamment dans la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels) ;
- caractéristiques techniques inadaptées aux normes applicables dans la région d'installation ;
- défaillance de l'installation ou des appareils auxquels les produits Saunier Duval sont raccordés ;
- dimensionnement inapproprié aux caractéristiques de l'installation ;
- conditions de transport ou de stockage inappropriées ;
- usage anormal des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
- dysfonctionnement d'une pièce de rechange non commercialisée par le constructeur ;
- environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits, en ce compris : caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, embouage, gel, atmosphère corrosive, ventilation insuffisante, protections inadaptées, etc. ;
- Intervention d'un tiers ou cas de force majeure tel que défini par la Loi et les Tribunaux français.

9.2 Service après-vente

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.saunierduval.fr.

Annexe

A Identification et élimination des dérangements

Problème	Cause possible	Action corrective
Pas d'eau chaude, chauffage qui ne monte pas en température ; l'appareil ne se met pas en marche	Robinet d'arrêt du gaz du bâtiment fermé	Ouvrir le robinet d'arrêt du gaz du bâtiment
	Alimentation électrique du bâtiment coupée	Activer l'alimentation électrique du bâtiment
	Touche Marche/arrêt de l'appareil en position Arrêt	Mettre la touche Marche/arrêt de l'appareil en position Marche
	La température de départ réglée pour le chauffage est trop basse, le mode chauffage ou eau chaude sanitaire est désactivé et/ou la température réglée est trop basse	Activer le mode de fonctionnement souhaité Régler la température de départ de chauffage et/ou la température de l'eau chaude sur la valeur souhaitée
	Pression de remplissage de l'installation de chauffage insuffisante	Ajouter de l'eau dans l'installation de chauffage
	Présence d'air dans l'installation de chauffage	Purger les radiateurs En cas de problème récurrent : s'adresser à un installateur spécialisé
	Problème d'allumage	Appuyer sur la touche de réinitialisation En cas de problème récurrent : s'adresser à un installateur spécialisé
Mode eau chaude opérationnel ; chauffage qui ne se met pas en marche	Pas de demande de chaleur du régulateur	Vérifier le programme horaire du régulateur et le rectifier si nécessaire Vérifier la température ambiante et rectifier la température ambiante de consigne si nécessaire (« notice d'emploi du régulateur »)
	La température réglée pour le départ de chauffage est trop basse ou le mode chauffage est désactivé	Activer le mode de fonctionnement chauffage Régler la température de départ de chauffage sur la valeur souhaitée
	Présence d'air dans l'installation de chauffage	Purger les radiateurs En cas de problème récurrent : s'adresser à un installateur spécialisé
Pas d'eau chaude, chauffage qui fonctionne correctement	La température réglée pour l'eau chaude sanitaire est trop basse ou le mode eau chaude sanitaire est désactivé	Activer le mode de fonctionnement eau chaude sanitaire Régler la température de l'eau chaude sur la valeur souhaitée

Problème	Cause possible	Action corrective
Traces d'eau sous l'appareil ou à côté	Conduite d'évacuation des condensats obstruée	Vérifier la conduite d'évacuation des condensats et la nettoyer si nécessaire
	Fuite au niveau de l'installation ou de l'appareil	Fermer l'arrivée d'eau froide de l'appareil, faire appel à un installateur spécialisé
L'écran indique rE SEt	Défaut	Appuyer sur la touche de réinitialisation (Reset) et patienter cinq secondes. Si le défaut ne disparaît pas, s'adresser à un installateur spécialisé
L'écran indique et l'affichage de pression clignote	Manque d'eau dans l'installation	Faire un appoint d'eau traitée En cas de problème récurrent : s'adresser à un installateur spécialisé
Affichage de pression qui clignote	Pression excessive dans l'installation	Purger un radiateur En cas de problème récurrent : s'adresser à un installateur spécialisé
L'écran indique F0xx et l'affichage de pression clignote	Message d'erreur	S'adresser à un installateur spécialisé

Index

A
Affichage de la pression de remplissage de l'installation de chauffage 9
Air de combustion 6
Alimentation en air de combustion 5
Appareil
  Mise hors service définitive 12
C
Condensats 12
Conduite des gaz de combustion 5
Conduite d'évacuation des condensats 12
Corrosion 6
D
Dépannage 12
Dispositifs d'arrêt 11
Documents 7
E
Écran 7–8
  Symboles affichés 8
Éléments de commande 7–8
Emplacement d'installation 5
Entonnoir d'évacuation 12
F
Fonction de protection antigel 11
Fonctionnement sur air ambiant 5
G
Gel 6
  Protection de l'installation de chauffage contre le gel 11
I
Installation de chauffage
  Vidange 11
Installation de chauffage, affichage de la pression de remplissage 9
M
Maintenance 6, 12
Manque d'eau 9
Marquage CE 8
Message d'erreur 11
Mise au rebut 12
Mise en service 8
Mise hors service
  Définitive 12
  Provisoire 11
Mise hors tension 11
N
Numéro de série 8
O
Odeur de gaz 4
Odeur de gaz de combustion 5
P
Pile 12
Pression de l'installation 9
Produit
  Mise hors tension 11
  Mise sous tension 9
R
Recyclage 12
Réparation 6
S
Structure du produit 7
Symboles 8
Système d'information et d'analyse numérique 8
T
Température d'eau chaude
  Réglage 10
Température de départ de chauffage 11
  Réglage (avec régulateur) 10
  Réglage (sans régulateur) 10
U
Utilisation conforme 3

Éditeur/constructeur
SDECCI SAS
17, rue de la Petite Baratte ▮ 44300 Nantes
Téléphone +33 24068-1010 ▮ Fax +33 24068-1053

0020181404_03

0020181404_03 ▮ 17.05.2018

Fournisseur
SAUNIER DUVAL EAU CHAUDE CHAUFFAGE
SAS au capital de 19 800 000 euros - RCS Créteil 312 574 346 ▮ Siège social: 8 Avenue Pablo Picasso
94120 Fontenay-sous-Bois
Téléphone 01 4974-1111 ▮ Fax 01 4876-8932
www.saunierduval.fr

© Ces notices relèvent de la législation relative aux droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite du fabricant.
Sous réserve de modifications techniques.